

Bruxelles, le 7 janvier 2021

**Rouler vert encore plus accessible grâce à Belfius :
Prêt Auto Eco Plus : TAEG de 0,69% sur les prêts destinés à l'achat
de moyens de transport écologiques**

**Assurance auto app-normale :
Moins de CO₂ + Moins de km = Plus de réductions
+ 2 mois gratuits pour toute nouvelle police jusqu'au 31 mars 2021**



Ces derniers mois ont profondément changé nos habitudes : plus de télétravail et donc moins d'embouteillages et moins de km parcourus, plus de déplacements à vélo ou à pied, ... et le souhait de nombreux Belges de continuer, en 2021 aussi, à réduire leurs émissions de CO₂. Aider un maximum de Belges à 'rouler plus vert' est également l'une des résolutions de Belfius pour cette année. C'est pourquoi, du 7 janvier au 31 mars inclus, Belfius a décidé d'appliquer un taux plancher de 0,69%¹ sur ses prêts destinés à acheter une voiture électrique, hybride rechargeable, roulant au gaz naturel ou à l'hydrogène, ou un vélo (à assistance électrique ou non). En outre, pour toute nouvelle police Belfius Car souscrite entre le 1er janvier et le 31 mars 2021 inclus, Belfius offre également à ses clients deux mois d'assurance auto gratuits sur la première prime annuelle totale.

Parce que la mobilité de demain sera obligatoirement plus verte, Belfius propose un crédit spécifique pour accompagner au mieux ses clients souhaitant passer à l'électrique (y compris plug-in hybride), au gaz naturel ou à l'hydrogène. Afin d'aider le plus de clients possible à acheter une voiture écologique, Belfius a décidé de réduire le taux de ses prêts auto et, du 7 janvier au 31 mars 2021 inclus, d'appliquer un taux particulièrement intéressant de 0,69% sur les voitures électriques, plug-in hybrides, au gaz naturel ou à l'hydrogène, quels que soient la durée et le montant emprunté.

¹ Prêt Auto Eco : 0,85% (émissions de CO₂ : WLTP ≤ 135g/km ou NEDC 1.0 ≤ 108 g/km, véhicule hybride (sauf plug-in), véhicules roulant au LPG)

Prêt Auto : 0,95% (autres véhicules)

Exemple

Pour un financement de 15 000 euros sur 48 mois : TAEG de 0,69%, mensualité : 316,91 euros, montant total à rembourser : 15 211,68 euros

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un vélo, à assistance électrique ou non, ne sont bien entendu pas oubliées. Ainsi, le taux en vigueur sur le prêt « vélo » est également revu à la baisse et sera, lui aussi, de 0,69% jusqu'au 31 mars 2021 inclus. Et avec la nouvelle assurance vélo Belfius qui les protège contre les soucis (vol, dégât matériel, assistance), elles peuvent rouler tranquilles.

Bon à savoir : outre le TAEG avantageux de 0,69% en vigueur jusqu'au 31 mars, le Prêt Auto Eco Plus permet notamment d'emprunter jusqu'à 120% du prix d'achat, ceci de manière à couvrir d'éventuels coûts supplémentaires liés, par exemple, à l'installation d'une borne de recharge électrique ou de panneaux photovoltaïques, pour lesquels les clients Belfius peuvent bénéficier de tarifs favorables négociés auprès de certains fournisseurs.

Simulations et demandes de prêt via Belfius Mobile... jusqu'à la signature sur l'écran de votre smartphone

Chez Belfius, toute demande de prêt auto peut être introduite en ligne, directement depuis un smartphone ou une tablette, via l'app Belfius Mobile, permettant ainsi au client non seulement de calculer le montant de son prêt mais également de signer ensuite les documents y afférents sur l'écran de son smartphone ou de sa tablette avec son doigt ou un stylet. Soit un traitement 100% digital et paperless, depuis la demande de simulation jusqu'à la signature officielle du contrat.

En 2020, huit demandes en ligne sur dix pour un prêt auto ont été introduites via l'app Belfius Mobile.

L'assurance auto app-normale : moins de CO₂ + moins de km = plus de réductions

De nombreux Belges ont sensiblement réduit leurs déplacements et/ou ont décidé d'investir dans un vélo électrique ou une voiture plus respectueuse de l'environnement. Pour les récompenser de contribuer ainsi à un air plus pur, l'assurance auto app-normale BCar leur permet de bénéficier d'une remise pouvant aller jusqu'à 20% sur leur prime, si l'assuré parcourt moins de 17 500 kilomètres et/ou s'il choisit une voiture émettant moins de 135 gr de CO₂/km. En outre, Belfius offre également une réduction correspondant à deux mois d'assurance gratuits sur la première prime annuelle, quelles que soient les garanties, pour toute nouvelle police d'assurance BCar souscrite entre le 1er janvier et le 31 mars 2021 inclus². Si le client contracte une nouvelle police BCar avec une Omnium (Mini ou Full) et une nouvelle police d'assurance assistance app-normale avec le volet optionnel d'assistance au véhicule, il bénéficie – jusque fin mars 2021 – d'une assistance personnes et vélo (garantie de base de l'assurance assistance app-normale) entièrement gratuite la première année.

Disponible aussi bien pour les voitures neuves que les voitures d'occasion, l'assurance auto *app-normale* de Belfius, c'est non seulement la possibilité de recevoir une offre personnalisée à un tarif avantageux en moins de 2 minutes et de signer dans la foulée son contrat sur l'écran de son smartphone. Mais c'est aussi, en cas d'accident, la possibilité pour le client de faire et de suivre sa déclaration directement via Belfius Mobile, ce qui permet de traiter immédiatement le sinistre et donc d'effectuer les réparations plus rapidement. S'il a la moindre question ou rencontre la moindre difficulté,

² sous réserve d'acceptation du dossier.



le client peut toujours faire appel à un collaborateur ou une collaboratrice de Belfius via le canal qu'il préfère (agence, mail sécurisé, téléphone, chat).

Contact presse

Ulrike Pommee

ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be

02 222 02 57

www.belfius.be

